

Le Ministre

Paris, le

26 JAN. 2010

Cher Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur le plan Ecole numérique rurale (ENR).

Je tenais à vous assurer que j'ai pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite.

Comme vous le savez, le plan Ecole numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint Etat-collectivité. A travers la participation de l'Etat à hauteur de 10 000 € par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables,...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 millions d'euros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009.

Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, j'ai demandé au Ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre dernier et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation.

.../...

Monsieur Pierre JARLIER
Sénateur du Cantal
Membre de la Commission des Finances
Président de l'Association des Maires du Cantal
Maire de Saint-Flour
Sénat
75291 PARIS CEDEX 06

BDC/585922/DI/ER
VL du 3/7/2009/

Cette nouvelle phase du programme va permettre à l'inspection académique du Cantal de sélectionner de nouveaux projets parmi ceux n'ayant pu être retenus jusqu'à présent et parmi de nouvelles demandes transmises par les communes et les écoles. L'ensemble des acteurs impliqués dans ce dossier sont mobilisés, afin de pouvoir commencer les travaux dans les plus brefs délais.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement.



Luc CHATEL